

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 1 décembre 2023

N° 2023-579

Convocation du 24 novembre 2023

Aujourd'hui vendredi 1 décembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PESCINA, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESOUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick LABESSE à Mme Anne LEPINE

M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY

M. Baptiste MAURIN à M. Alexandre RUBIO

Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES

Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN

M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE

Mme Marie RECALDE à M. Jean-Jacques PUYOBRAU

M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET jusqu'à 11h et de 15h42 à 18h06 Mme Christine BOST à M. Stéphane DELPEYRAT de 13h15 à 13h35 et de 14h45 à 15h14

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 17h18

M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h44 à 17h14 et à partir

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Bastien RIVIERES à partir de 13h

Mme Andréa KISS à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 19h02 Mme Delphine JAMET à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h45

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h

Mme Josiane ZAMBON à M. Alain ANZIANI à partir de 19h12

M. Jérôme PESCINA à M. Franck RAYNAL à partir de 17h

M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN à partir de 14h45

M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PESCINA de 13h16 à 13h35 et de 14h45 à 15h27

M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de

17h20

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 18h41

Mme Fatiha BOZDAG à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h

Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 17h18 M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY de 10h15 à 13h35

M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h42

Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 12h à 13h35

Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h37

M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS de 14h45 à 17h39

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 16h15

M. Gilbert DODOGARAY à Jean TOUZEAU à partir de 19h12

M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h55

M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET jusqu'à 12h30

M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 11h30

Mme Anne-Eugénie GASPAR à M. Frédéric GIRO jusqu'à 11h

M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 14h45

Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 15h20

M. Radouane JABER à M. Guillaume MARI jusqu'à 10h30 Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 10h30 à 13h

M. Gwenaël LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS jusqu'à 10h35

M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h50

M. Guillaume MARI à M. Radouane JABER à partir de 18h56

M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI de 14h45 à 15h40

M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 18h44

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC de 11h10 à 13h35 M. Patrick PUJOL à M. Christian BAGATE à partir de 14h45

M. Fabien ROBERT à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 15h50

Mme Nadia SAADI à M. Didier CUGY à partir de 14h59 M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Amandine BETES à partir de 18h18 M. Thierry TRIJOULET à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 18h21

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE Conseil du 1 décembre 2023 Délibération N° 2023-579

Economie sociale et solidaire - Renouvellement du programme 'ESS Tech 'sur 2023-2024, parcours d'accompagnement à l'entreprenariat et à l'innovation sociale, environnementale et technologique avec Bordeaux Technowest, ATIS et La Ruche Bordeaux - Décision - Convention - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le développement de l'Economie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire métropolitain est inscrit dans la Feuille de route ESS métropolitaine votée le 7 juillet 2022, et dans le schéma de développement économique de Bordeaux Métropole voté le 25 novembre 2021. Dans le cadre actuel de la politique ESS, La Ruche Bordeaux et ATIS figurent parmi ces dispositifs d'accompagnement qui accueillent, informent, orientent et accompagnent les porteurs de projets d'innovation sociale et les structures de l'ESS et sont soutenus à ce titre par Bordeaux Métropole.

ATIS - Association Territoires et innovation sociale - accompagne, depuis 2010, l'émergence et le développement de projets d'innovation sociales et d'entreprises de l'ESS sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine : sont ciblés les projets à fort impact sociétal et environnemental et économiquement pérennes, créateurs d'emplois. Pour cela ATIS anime plusieurs programmes dont la Fabrique à Initiatives et l'Incubateur d'Innovation Sociale. ATIS est implantée en Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, et Poitou-Charentes.

La Ruche Bordeaux, réseau national installé à Bordeaux depuis 2014 a pour mission de donner les moyens et les ressources nécessaires pour entreprendre à toutes celles et ceux qui souhaitent créer leur entreprise à impact positif. La Ruche développe des programmes d'incubation de 3 à 9 mois mêlant formations collectives, mentoring, mises en réseau et hébergement ("Les Audacieuses", "Premiers Pas", "les Ambitieuses", "French Tech Tremplin").

Enfin, Bordeaux Technowest (BTW), technopole de la métropole de Bordeaux, accompagne 70 startups sur ses 8 incubateurs, pépinière et centre d'affaires thématisés dont le centre de services Ecoparc situé sur la zone industrielle de Blanquefort, sur la transition écologique et l'écologie industrielle avec le réseau ZIRI (Zone d'intégration des réseaux intelligents). La technopole dispose d'outils de financement tels que le fonds d'investissement "Technostart" et la bourse de l'incubé. Bordeaux Technowest s'appuie sur l'expertise de La Maison pour rebondir, du groupe Suez, en matière d'économie circulaire : animation de formations, mise à disposition d'experts via le mécénat de compétences, ouverture du réseau, organisation de

Bilan de la phase d'expérimentation du programme ESS Tech sur 2022-2023

Les différents moments du programme ESS Tech entre 2022 et 2023

- Octobre 2022 : Lancement du programme avec les partenaires, dont Bordeaux Métropole, 1ere session animée par ATIS sur le dimensionnement ESS,
- Novembre 2022 : session de travail de la prise de parole en public par Bordeaux Technowest,
- Décembre 2022 : session de formation par Suez sur la règlementation et la gestion des déchets ainsi que sur les sources de revenus,
- Janvier 2023 : session de diagnostic sur la mesure d'impact par La Ruche Bordeaux,
- Février 2023 : session de business développement par Bordeaux Technowest, avec le travail de prospection des PME et grands groupes,
- Mars 2023 : session de travail sur l'environnement ESS, avec la recherche de financements dédiés et l'approche en écosystème, par ATIS,
- Avril 2023 : Clôture du programme et soirée de bilan.

La promotion des entreprises accompagnées sur 2022 et 2023

- Stoick : plateforme B2B de fournitures et équipements de bureau, sourcée par Bordeaux Technowest.
- NetCarbon : solution de mesure, d'amélioration et d'évaluation de la captation carbone dans les territoires, sourcée par Bordeaux Technowest,
- Koji : start up industrielle qui conçoit et fabrique des bâtiments bas carbone en usine, sourcée par Bordeaux Technowest,
- La Plastiquerie : structure d'écoconception de meubles et objets à base de plastique 100% recyclé, sourcée par Bordeaux Technowest,
- Coquille, solutions de collecte de déchets coquilliers auprès des professionnels et des collectivités pour une réutilisation en alternative à la chaux en agriculture, sourcée par La Ruche Bordeaux,
- WePartum : solution d'accompagnement personnalisé pour les collaborateurs en entreprise dans la recherche de modes de garde adaptés, sourcée par La Ruche Bordeaux,
- OnCocoon : association d'accompagnement personnalisé des personnes atteinte de cancer, avec un suivi à la fois de la famille proche et des soignants mobilisés, sourcée par ATIS,
- Gambin, service premium de location de courte durée d'équipements de puériculture, sourcée par ATIS.

Les indicateurs quantitatifs du programme 2022-2023

- 8 structures/projets accompagnés,
- 50% des structures/projets en innovation sociale et/ou ESS par rapport au total des structures accompagnées dans le cadre du programme,
- 50% des structures/projets en « Tech » par rapport au total des structures accompagnées dans le cadre du programme,
- 24 rendez-vous individuels structure/projet réalisés par ATIS, La Ruche Bordeaux et Bordeaux Technowest.
- 6 ateliers collectifs réalisés,
- 1 événement organisé à destination des communautés (TechDay du 27 juin 2023 à l'Hôtel de Bordeaux Métropole).

Impacts réalisés par rapport à l'impact souhaité lors de la 1ere année du programme

- Axe 1 Développer les coopérations entre ESS et Tech :
 - o La Plastiquerie va récupérer et revaloriser avec Gambin solidaire et faire un partenariat sur le mobilier avec Coquilles,
 - o Netcarbon a mis en place 4 collaborations dont l'utilisation de Coquilles pour les évènements Netcarbon.
- Axe 2 Développer les actions ESS et d'innovation sociale au sein des structures tech
 - o Les 8 structures accompagnées mettent en place une mesure de leur impact social et environnemental,
 - o Stoick modifie ses statuts pour être une société commerciale de l'ESS et ouvre une section Economie circulaire.
 - o Koji développe un dispositif d'inclusion (égalité femme/ homme dans le secteur de la construction) et de réinsertion (formation et recrutement de femmes issues du milieu pénitencier),
 - o Une offre accessible à des co-familles pour une accessibilité des services par Wepartum,
- Axe 3 Accélérer le développement des structures de l'ESS, leur stratégie commerciale et leur financement
 - o 6 structures sur les 8 accompagnées ont réussi sur cet axe : intégration au réseau ZIRI, partenariat avec Suez pour de la collecte, financements BPI France, marché de Bordeaux Métropole conclu avec NetCarbon, projet d'horloge en béton coquillier, identification de certains projets par la direction ESS de la Région Nouvelle Aquitaine pour des financements.

Programme ESS Tech pour la période 2023-2024

Sélection des projets en Octobre/Novembre et lancement en décembre 2023

Le principe est de réaliser des ateliers collectifs pour sensibiliser les projets, leur apporter les notions clés et de les accompagner en rendez-vous individuels de coaching adaptés à leurs besoins spécifiques.

Le principe est de proposer des ateliers complémentaires aux parcours d'accompagnement actuels des structures partenaires. Ainsi, des ateliers « innovation sociale » seront animés par ATIS et La Ruche Bordeaux pour les projets accompagnés par Bordeaux Technowest, tandis que des ateliers orientés « Business développement » seront organisés par Bordeaux Technowest pour les projets accompagnés par La Ruche Bordeaux et ATIS.

Ateliers collectifs pour accompagner des startups BTW ou des projets ESS

Ateliers réalisés par chaque partenaire Bordeaux Technowest, La Ruche et ATIS :

- 3 ateliers animés par Bordeaux Technowest :
- o Financement de l'innovation technologique,
- o Prise de parole en public : travail du pitch et exercices en réunion de groupe,
- o Développement commercial : « comment travailler avec des groupes » freins, verrous, craintes et façons de les aborder.
- 2 ateliers animés par ATIS :
- o Caractériser la dimension ESS et l'innovation sociale de son projet,
- o Financements et écosystème ESS.
- 2 ateliers animés par La Ruche Bordeaux :
- o Définir sa Raison d'être et construire son plan d'actions associé avec le Masterplan (vision long/moyen/court terme),

o Comprendre et activer l'impact en levier de développement économique par la mise en place de la mesure d'impact et l'appréhension de la responsabilité sociale des organisations.

Accompagnement individuel

Chaque partenaire Bordeaux Technowest, ATIS et La Ruche Bordeaux aura 8 rendez-vous de projet à réaliser.

- Rendez-vous d'accompagnement business pour aider les entreprises du programme à définir leur positionnement et modèle économique, identifier leurs clients et préciser leur offre par Bordeaux Technowest pour les projets ATIS et La Ruche Bordeaux,
- Rendez-vous ciblé de mise en relation projets ESS / groupes industriels (Suez, Energéticiens,

Entreprises de l'Aerospatiale/Défense, du Bâtiment, du Vin, etc.) et les Petites et moyennes entreprises du réseau ZIRI (Zone d'intégration des réseaux intelligents) – par Bordeaux Technowest,

- Diagnostic d'impact avec compte-rendu (grille de critères d'impact et évaluation avec pistes d'amélioration) et pistes de réflexion par La Ruche Bordeaux,
- Rendez-vous Dimension ESS/Innovation sociale, statuts et mission de la structure par ATIS.

Rencontres des projets issus des différentes communautés

- Rencontres croisées en s'appuyant sur les événements existants des structures d'accompagnement de type ateliers de co-développement et « Startup-café »,
- Participation aux jurys de sélection des projets de chacune des 3 structures,
- Manifestations spécifiques rassemblant les projets accompagnés par le dispositif de communautés. Les projets seront invités à participer au TechDay organisé par Bordeaux Technowest.

Calendrier des accompagnements

Budget prévisionnel de fonctionnement 2023-2024

Pour le renouvellement de cette action sur 2023-2024, il est proposé par Bordeaux Métropole une subvention à Bordeaux Technowest, qui porte financièrement ESS Tech pour le collectif d'acteurs ATIS et La Ruche, à charge pour Bordeaux Technowest de rétrocéder la part de chacun des acteurs, d'un montant de 30 000 €, sur un budget spécifique de 37 500 €, soit une participation métropolitaine de 80%. Le budget prévisionnel 2023-2024 est détaillé comme suit:

Charges		En € TTC	Produits	En € TTC	%
Services extérieurs (sous-			Subventions		
traitance,	location,		d'exploitation		
entretien,	réparation,	20 800	Bordeaux Métropole	30 000	80%
assurances)					
Autres services extérieurs			Autofinancement		
(honoraires,	publicité,		(ATIS, La Ruche		
déplacements,	poste,	3 900	Bordeaux, Bordeaux		
télécoms,	services	12 800	Technowest)	7 500	20%
bancaires)					
Charges de pe	rsonnel				

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2015-252 du Conseil métropolitain du 29 mai 2015

VU la Feuille de route ESS métropolitaine votée en conseil métropolitain du 8 juillet 2022.

VU le schéma de développement économique voté en conseil métropolitain le 25 novembre 2021,

VU la demande formulée par l'association Bordeaux Technowest en date du 7 septembre 2023,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les acteurs d'accompagnement à la création d'entreprise, à l'innovation sociale, environnementale et technologique constituent une ressource forte sur le territoire et contribuent à la création d'emplois non délocalisables,

DECIDE

<u>Article 1</u>: d'attribuer à l'association Bordeaux Technowest une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au titre du programme expérimental "ESS-TECH" pour les années 2023 et 2024.

<u>Article 2 :</u> d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière 2023-2024 ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention métropolitaine à Bordeaux Technowest.

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice 2023, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention: Monsieur MORISSET;

Contre: Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur ANZIANI, Monsieur GARNIER, Madame GASPAR,

Madame RECALDE, Monsieur RIVIERES

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 1 décembre 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 DÉCEMBRE 2023	Pour expédition conforme,
	le Vice-président,
DATE DE MISE EN LIGNE : 8 DÉCEMBRE 2023	

Monsieur Stéphane DELPEYRAT